



Carrefour

Banque

Carrefour Banque - www.carrefour-banque.fr

Service Relations Clientèle - TSA 74116 - 77026 Melun-Cedex

S.A. au capital de 99 970 791,76 € - RCS Evry 313 811 515 - 1, place Copernic - 91051 Evry Cedex
SIRET 313 811 515 00078 - N° ORIAS : 07 027 516 (www.orias.fr) - N° TVA intracommunautaire FR 87 313 811 515

Numéro(s) de dossier Epargne :

Civ. :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Evry, le 5 Juin 2013

Objet : *attestation rectificative*

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente qu'une erreur s'est glissée dans l'Imprimé Fiscal Unique que Carrefour Banque vous a fait parvenir fin mars dernier.

A raison, nous vous avons indiqué de reporter le montant des gains des valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés (*correspondant aux plus values réalisées lors de vos opérations de cession du fonds « ELC »*) case 3VG de votre déclaration de revenus n° 2042.

A tort, nous vous avons indiqué de reporter ce montant case 3VT année de la déclaration de revenus n° 2042 C (*correspondant aux gains taxables à 19 % au titre de la clôture d'un Plan d'Epargnes en Actions PEA entre la 2^{ème} et la 5^{ème} année*).

Nous vous demandons de supprimer cette somme portée dans la case 3VT de votre déclaration de revenus n° 2042 C.

Dans le cas où vous auriez déjà effectué votre déclaration de revenus au titre des revenus 2012, voici les démarches à accomplir selon votre situation :

- Vous déclarez vos revenus en ligne, vous devrez procéder à une télé-déclaration rectificative **avant le 11 juin prochain** sur le site www.impots.gouv.fr ;
- Vous avez déposé votre déclaration papier, vous devez adresser la présente attestation à votre centre des finances publiques **avant le 15 juin prochain**, accompagnée d'un courrier précisant qu'il ne doit pas être tenu compte de la somme figurant en case 3VT de votre déclaration de revenus (2042C).

Nous vous présentons nos excuses pour ce désagrément et nous restons bien entendu à votre entière disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Fait pour faire valoir de ce que de droit - Ladite attestation peut être produite à tout moment auprès des autorités fiscales pour faire valoir vos droits

Votre Conseiller Carrefour Banque